

1974 : arrêt de l'immigration officielle et racisme



Objectifs

- Comprendre les valeurs démocratiques et de citoyenneté
- Déconstruire les préjugés
- Exercer son esprit critique
- Enrichir son vocabulaire

Activité 1 – Vocabulaire

Lis le texte de loi ci-dessous et cherche les définitions des mots de vocabulaire soulignés.

La loi pénalisant le racisme

5 JANVIER 2021 | Le Soir

« La loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le **racisme** et la **xénophobie** fut proposée par le socialiste Philippe Moureaux, qui lui a donné son nom. Elle vise à combattre les discours de haine, les **discriminations** et le **harcèlement**.

Quiconque commettant une discrimination à l'égard d'une personne ou d'un groupe en raison de sa **prétendue race**, de sa couleur, de son **ascendance**, de son origine ou de sa nationalité peut être passible d'« une peine d'emprisonnement d'un mois à un an et devoir payer une amende de cinquante euros à mille euros ».

Janvier 1974

Plus de 200 enfants, la plupart de nationalité marocaine et orphelins, vivent sous tutelle d'un parent collatéral en Belgique. L'État décide de ne plus prolonger leur titre de séjour, ce qui signifie que ces enfants deviennent illégaux du jour au lendemain ! De nombreuses associations et parlementaires font pression sur le Ministre de la Justice. Menacés d'expulsion, ces orphelins sont enfin régularisés en septembre 1974.

Printemps 1974

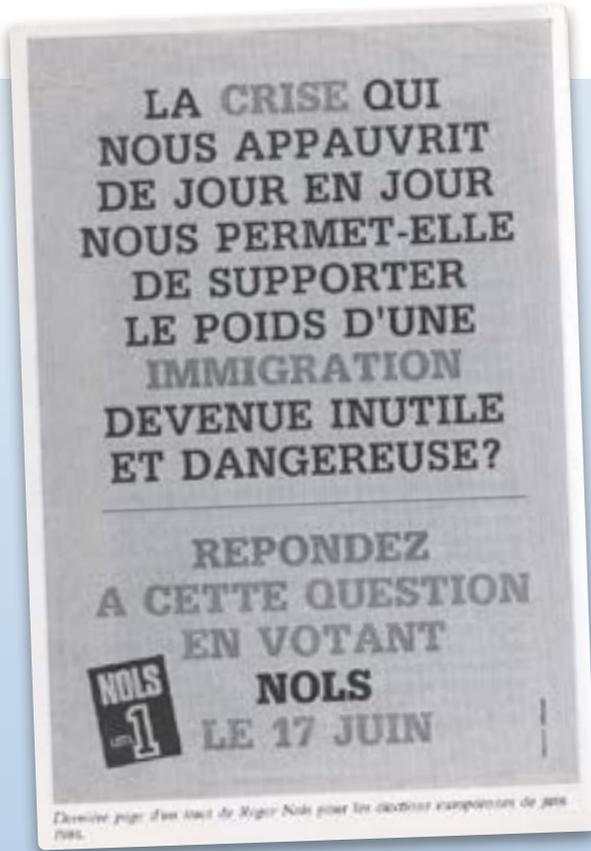
Afin de protester contre leur situation précaire, des travailleurs immigrés mènent à Bruxelles une grève de la faim. Le 1^{er} avril, la police arrête les grévistes et les refoule via Zaventem, vers le Maroc et la Tunisie. Le gouvernement est finalement forcé de prendre la mesure du problème et de modifier, sous la pression de l'opinion publique, le Code des Étrangers.

Activité 2 – Analyse

Lis les deux textes et réponds aux questions :

- Observe le document de gauche. De quoi s'agit-il et quel est le propos principal ?
- Selon toi, qui pourrait être Roger Nols ?

- Observe le document de droite et relève trois arguments factuels qui permettent de contredire le contenu du tract électoral de Roger Nols.
- Qu'est-ce que le CIRE ?



Tract électoral
juin 1984

PRÉJUGÉ#5 Ils sont un danger pour notre économie

La majorité des études disent pourtant le contraire ! L'immigration n'est en rien une menace pour l'économie. Selon le Fonds monétaire international, **un épisode de migration relativement massif entraîne une croissance économique dans le pays d'accueil.**

L'évolution démographique et le vieillissement de la population en Europe rendent l'immigration de plus en plus nécessaire pour garantir la survie des systèmes de sécurité sociale, et en particulier des systèmes de pensions. Selon les projections du Bureau fédéral du Plan, sans immigration, la population belge diminuerait sur le long terme, ce qui ferait grimper la facture du vieillissement.

Selon une simulation réalisée par la Banque nationale de Belgique en 2020, l'immigration qui a eu lieu entre 2013 et 2017 a fait baisser la proportion de personnes retraitées en Belgique. Elle a aussi fait grimper le Produit National brut (PNB) de 3,5%. L'une des raisons principales est que la plupart de ces personnes migrantes sont jeunes et instruites.

Enfin, l'immigration favorise la créativité et l'innovation, en apportant à la société d'accueil de nouvelles idées et de nouvelles compétences.

Ces effets positifs de l'immigration sur l'économie impliquent que les migrants soient autorisés à travailler, qu'ils aient accès à des formations, qu'on les aide à s'intégrer et qu'on lutte contre les discriminations. Si les politiques d'intégration des migrants, tout comme les politiques d'accueil des demandeurs d'asile, peuvent être coûteuses à court terme, elles sont aussi créatrices d'emploi et sources de consommation. Et sur le plus long terme, elles permettent aux États de récolter les avantages économiques de l'immigration.

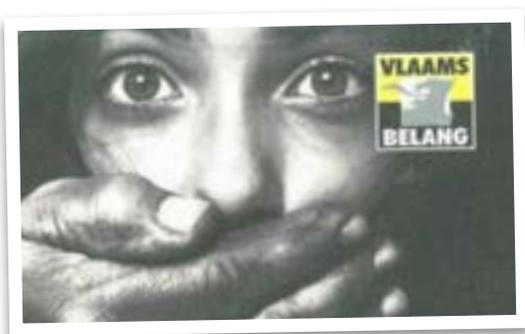
Extrait du Petit guide anti-préjugés

2021, p.17, CIRE (Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers)

Activité 3 – Analyse

Le Vlaams Belang est un parti flamand d'extrême droite.

- Observe ces deux récentes affiches du Vlaams Belang
- Relève tous les préjugés racistes qu'elles diffusent
- Repère un néologisme et analyse-le



Affiche électorale du Vlaams Belang
Novembre 2019



« Protégeons notre population! Les crimigrants dehors »
Affiche électorale du Vlaams Belang, Avril 2018

Activité 4 – Analyse

Sous la forme de 20 capsules-TV d'une minute trente, intitulées "T'en prends un, t'en as dix", "Tous des terroristes", "Profiter ça, ils savent faire", etc., le CIRÉ (Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Étrangers) et le CBAI (Centre Bruxellois d'Action Interculturelle) s'attaquent aux préjugés et abordent avec humour les questions d'interculturalité et de "vivre-ensemble". Regarde ces capsules et identifie, par communauté, les préjugés et stéréotypes décryptés.

Babelgium

Capsules vidéo du CIRÉ et du CBAI



Pour aller plus loin ...

Lecture du dossier *L'immigration marocaine, 50 ans d'histoire associative à Bruxelles*



tinyurl.com/4hzmxfh7

Pour aller plus loin sur le rôle des associations dans la revendication et l'amélioration des droits des immigrés, voir le document suivant: "L'immigration marocaine, 50 ans d'histoire associative à Bruxelles", Les Cahiers du Fil Rouge, n°20, une édition du Collectif Formation Société

<http://ep.cfsasbl.be/L-immigration-marocaine>

